

Déclaration sur l'Alliance Sahel

Erevan (Arménie) | 20-21 mars 2018

La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie réunie à Erevan (Arménie) les 20 et 21 mars 2018 :

- RAPPELANT** la résolution sur le terrorisme au Sahel adoptée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie en session plénière au Luxembourg les 10 et 11 juillet 2017, et dans laquelle l'Assemblée parlementaire de la Francophonie salue la mise en place d'une force militaire régionale conjointe aux pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad), et exprime son soutien dans la lutte qu'ils mènent contre le terrorisme dans le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ;
- CONSTATANT** que les pays du G5 Sahel sont en proie à une insécurité croissante, à une pauvreté structurelle liée à des contraintes économiques inhérentes aux territoires, à une dynamique démographique et à un stress environnemental entraînant une raréfaction des ressources ;
- CONSIDÉRANT** que la stabilité de cette région et la prévention de toute radicalisation violente ne seront durables que si elles s'accompagnent d'un effort renforcé et à long terme en matière de développement et d'éducation, afin d'apporter une réponse globale aux enjeux politique, économique et sécuritaire ;
- SALUE** en ce sens, l'Alliance Sahel lancée par le chef de l'Etat français et la chancelière allemande le 13 juillet 2017 qui vise à coordonner l'action des bailleurs internationaux et permettre une aide au développement plus efficace, mieux ciblée et au travers de mode d'intervention innovants ;
- SOULIGNE** l'importance de produire des améliorations à court terme dans les cinq secteurs clés identifiés par l'Alliance Sahel : employabilité des jeunes – éducation et formation – ; agriculture, développement rural et sécurité alimentaire ; énergie et climat ; gouvernance ; décentralisation et appui au déploiement des services de base ;
- RÉAFFIRME** l'attachement de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à la coopération interparlementaire, notamment en direction des parlements du Sud ;
- SOUTIENT** l'initiative de la section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie d'une rencontre interparlementaire réunissant les assemblées des pays du Sahel, de la France et de pays européens sur l'Alliance Sahel, largement ouverte à la société civile et aux ONG ;
- ENCOURAGE** la possibilité pour les parlements concernés d'être partie-prenantes de ce nouveau partenariat et d'adresser à cette occasion des recommandations aux gouvernements et aux bailleurs de fond membres de l'Alliance Sahel, afin de faire prendre en considération les aspirations des populations dans toute leur diversité, à l'égard des enjeux de sécurité, de développement et de migration dans cette région.